

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 26 (2014)
Heft: 102

Artikel: Big Brother? Non merci!
Autor: D'Anna-Huber, Christine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une sphère privée moins protégée, est-ce forcément le prix à payer pour plus de sécurité? Beaucoup de citoyens considèrent que c'est un mauvais calcul. *Par Christine D'Anna-Huber*

Big Brother? Non merci!

Les Suisses sont particulièrement sceptiques lorsqu'il est question d'ingérence de l'Etat dans la sphère privée. Seuls 38% des habitants de notre pays estiment que les technologies de surveillance devraient être utilisées de manière routinière par l'Etat, alors que la moyenne européenne est d'environ 54%. Tel est l'un des résultats livrés par SURPRISE (Surveillance, Privacy and Security), une étude internationale qui examine, sur mandat de la Commission européenne, le champ de tension existant entre technologies modernes de surveillance et droits fondamentaux. Plus de 2500 citoyens sélectionnés au hasard ont exprimé leur opinion sur l'utilisation de ces différentes technologies dans l'espace public et sur Internet. En Suisse, le Centre d'évaluation des choix technologiques TA-Swiss a organisé un forum de discussion sur le sujet dans les trois régions linguistiques, également dans le cadre de SURPRISE.

Ecart Nord-Sud

Les enquêtes montrent que la valeur attribuée à la sphère privée dépend fortement du sentiment de sécurité des sondés. Ainsi, l'utilisation de technologies modernes de surveillance de la population à des fins de sécurité fait le plus souvent l'objet d'un rejet là où la population se sent plutôt en sécurité. On observe à ce propos un certain écart Nord-Sud: au Danemark (92%), en Norvège (90%), en Suisse (84%), en Autriche (81%) et en Allemagne (73%), les sondés se sentent particulièrement en sécurité. Alors que ce sentiment général est beaucoup moins marqué en Espagne (49%), en Italie (43%) et en Hongrie (31%), où les réticences par rapport à un contrôle étatique sont moindres.

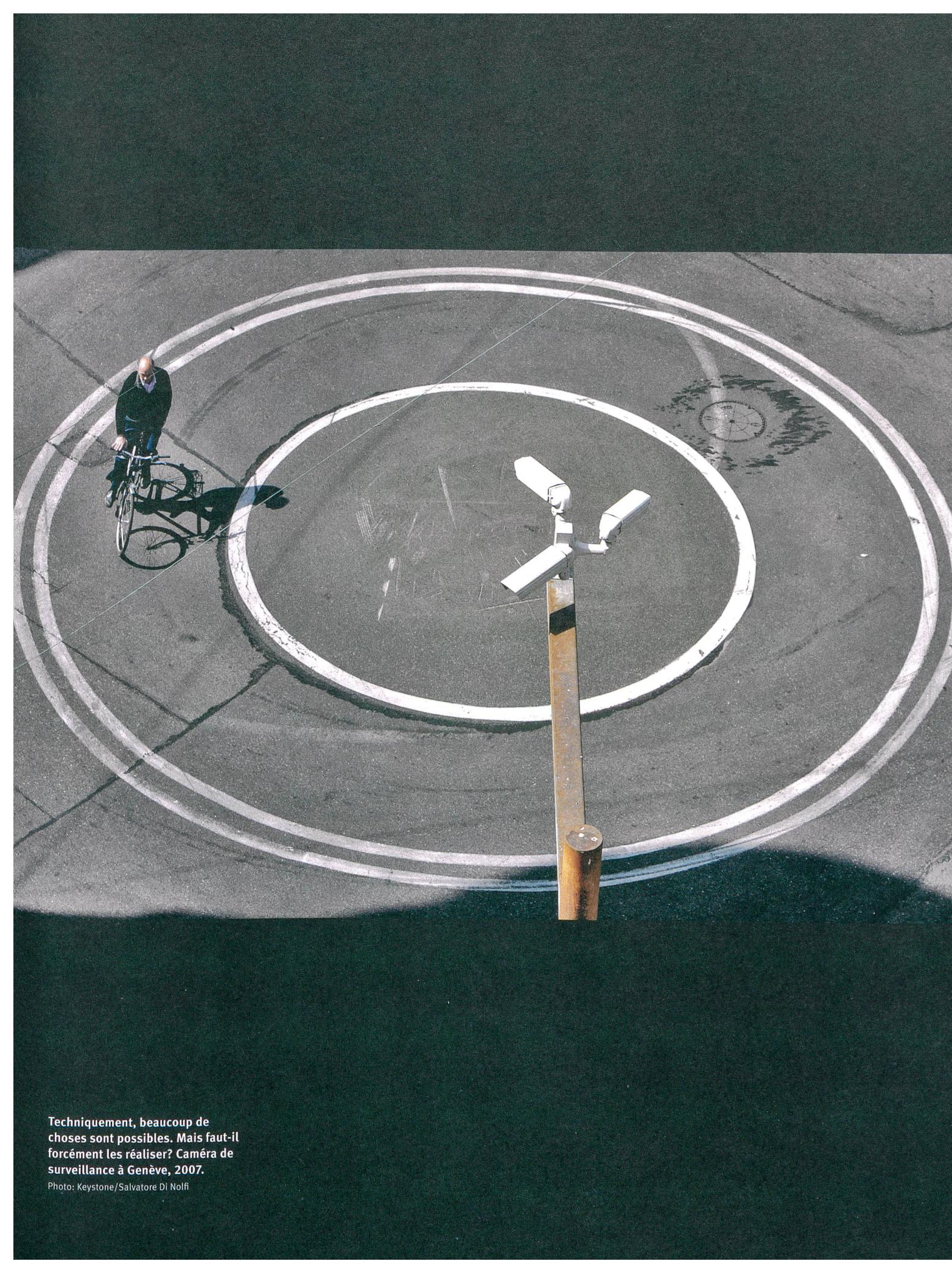
En Suisse aussi, on retrouve cette tendance. Ce sont les Alémaniques qui se sentent le plus en sécurité et qui rejettent le plus nettement les activités de surveillance de l'Etat, suivis des Romands et des Tessinois. Plus critiques que la moyenne internationale (50% des personnes interrogées), 64% des Suisses rejettent par ailleurs l'affirmation selon laquelle qui n'a rien à cacher n'a pas à avoir peur de la surveillance.

Johann Čas, coordinateur du projet, n'est guère surpris que les citoyens ne soient pas prêts à accepter sans autre l'équation «plus de sécurité = moins de sphère privée», souvent sous-entendue dans les débats politiques. «Si l'on considère la sécurité plus globalement, on constate que la sphère privée est l'un de ses composants élémentaires, souligne-t-il. Les concepts de protection des données et de protection de la sphère privée ont été introduits précisément pour empêcher l'abus de pouvoir et l'arbitraire de l'Etat.»

Les résultats des neuf sondages nationaux sont à présent analysés de façon détaillée. Disponible fin septembre, le rapport pour la Suisse sera intégré à l'évaluation paneuropéenne qui fera l'objet d'une présentation à Vienne en novembre. «Les résultats serviront de base pour l'élaboration de la législation, explique Johann Čas. Car, en fin de compte, il incombe au politique de déterminer ce qui doit être vraiment réalisé dans l'ensemble de tout ce qui peut être fait.»

Christine d'Anna-Huber est rédactrice à TA-Swiss.

Pour en savoir plus: www.ta-swiss.ch et <http://surprise-project.eu>



Techniquement, beaucoup de choses sont possibles. Mais faut-il forcément les réaliser? Caméra de surveillance à Genève, 2007.

Photo: Keystone/Salvatore Di Nolfi